

G.R.F.D.A

GROUPE DE RECHERCHES DES FRANÇAIS DISPARUS EN ALGERIE

Association à but non lucratif régie par la loi de 1901, enregistrée sous le n° W33600288 déclarée au JO du 28/02/2015

Siret : 819 521 634 00017

Siège social : chez la Présidente Colette DUCOS ADER 65 Boulevard de la plage 33120 ARCACHON

Mobile : 06 89 33 64 23 – courriel : colgda@wanadoo.fr

Arcachon le 12 mai 2020

Chers (es) amis (es) cher (es) adhérents (es)

La période difficile que nous vivons avec la pandémie bouscule nos habitudes et le fonctionnement du GRFDA.

Notre Assemblée Générale aurait dû se tenir au printemps. J'ose espérer que nous pourrions nous réunir à l'automne.

Nous n'avons pu nous retrouver pour les cérémonies du 26 mars, il en sera de même pour celles du 5 juillet. Comment organiser cette journée de recueillement si l'état d'urgence sanitaire est prolongé jusqu'au 10 juillet ?

Mais tout n'est pas négatif.

Au cours de l'année 2019 et au début de 2020, j'ai pu participer en tant que présidente du GRFDA à diverses réunions et commissions organisées par le secrétariat de Mme Darrieussecq et au Service Historique de la Défense à Vincennes ainsi qu'aux Archives Nationales.

En mai 2009, la commission disparus créée par M. Renaud Bachy avait élaboré, sous l'autorité de l'historien Jean-Jacques Jordi, la liste des personnes enlevées portées disparues.

Cette liste résultait de la pleine reconnaissance de notre droit de savoir.

Lorsqu'une disparition est établie, il faut ensuite connaître les circonstances de l'enlèvement, celles du décès, puis le lieu de sépulture. Souvent, les zones d'ombres subsistent. En pareil cas, nous sollicitons des entretiens avec les autorités algériennes.

La situation confuse en Algérie depuis plusieurs mois a ralenti d'éventuelles négociations et actuellement tout est bloqué. Ne perdons pas espoir cependant car toutes les personnes rencontrées au plus haut niveau de l'état sont attentives à nos souhaits. Elles semblent désireuses de répondre à nos attentes.

Les récentes décisions gouvernementales sur « l'affaire Audin » nous ont permis de rappeler sans équivoque notre droit de savoir, nous aussi.

Les archives concernant cette sombre affaire et celles de la Commission pour la Sauvegarde des Droits et des Libertés créée par Guy Mollet, notamment à propos de la Bataille d'Alger, sont largement ouvertes. Nous avons donc demandé que nos historiens puissent bénéficier, eux aussi, de toutes les facilités afin d'affiner leurs recherches et d'apporter des réponses à nos interrogations, sur les autres épisodes du conflit.

Il ne faut pas se méprendre sur ce point car des rumeurs sans fondement circulent.

Précisons que les archives, notamment militaires, sont ouvertes aux historiens depuis 1992. (Y compris celles du 2^{ème} Bureau mais sur dérogation). Cette ouverture a sensiblement modifié la vision que les chercheurs pouvaient avoir du conflit algérien. Les problèmes des harkis comme ceux des Européens disparus sont aujourd'hui connus. Les médias comme les universitaires les évoquent désormais ça et là, même s'ils n'en parlent pas suffisamment. Certes, une forte opposition persiste dans des milieux qui professent un anticolonialisme de principe. Le film de G-M. Benamou sur le 5/7/62 à Oran a néanmoins ouvert une brèche considérable dans ce qui fut longtemps un silence d'état.

Il faut savoir encore que les archives de la Guerre d'Algérie sont peu classées et que le personnel nécessaire à ce travail est très insuffisant. Or, le travail d'archiviste est long et complexe.

G.R.F.D.A

GROUPE DE RECHERCHES DES FRANÇAIS DISPARUS EN ALGERIE

Association à but non lucratif régie par la loi de 1901, enregistrée sous le n° W33600288 déclarée au JO du 28/02/2015

Siret : 819 521 634 00017

Siège social : chez la Présidente Colette DUCOS ADER 65 Boulevard de la plage 33120 ARCACHON

Mobile : 06 89 33 64 23 – courriel : colgda@wanadoo.fr

Et nous, réfugiés et victimes du conflit algérien, n'avons pas toujours su faire de l'ouverture des archives une revendication prioritaire.

Pour votre information vous pouvez consulter les sites du professeur Guy Pervillé et de Jean Monneret

Par ailleurs la Fondation pour la Mémoire de la Guerre d'Algérie des Combats du Maroc et de Tunisie* dans la rubrique *grandes causes* réserve une place à notre association. Vous pouvez toujours alimenter cette rubrique en apportant témoignages, photos, documents.

Il faut aussi penser à l'avenir et laisser des preuves irréfutables pour l'information des générations futures.

Enfin pour terminer ce courrier je vous informe que j'ai lu pour vous :

ALGERIE – les oubliés du 19 mars 1962 – par Alain Vincennot aux éditions l'Archipel.

L'Algérie Indépendante – l'Ambassade de Jean-Marcel Jeannenney (juillet 1962- janvier 1963) par Anne Liskenne aux éditions Armand Colin.

Français d'Algérie et Algériens avant 1962 par Roger Vetillard aux éditions Hémisphères

L'empire islamique de Gabriel Martinez-Gros aux éditions Passés Composés.

Je vous signale également :

A paraître l'ouvrage de J.Monneret (voir la pièce jointe).

CDHA –** dans le prochain numéro de 'Mémoires Vives' une grande partie sera réservée au dossier des enlevés portés disparus -

Consultez aussi le site de la MAFA qui soutient activement le GRFDA. association dont je suis vice-présidente.

En espérant que mon courrier vous trouvera en bonne santé, soyez assurés

Chers (es) amis (es) cher (es) adhérents (es) de tout mon dévouement.



*Fondation pour la Mémoire de la Guerre d'Algérie des Combats du Maroc et de Tunisie. Hôtel National des Invalides – BP n°28 129 rue de Grenelle 75007 Paris

Emmanuelle.chanteranne@fm-gacmt.org

** Centre de Documentation Historique sur l'Algérie 36 ter avenue de l'Europe
13090 – Aix en Provence